

## AFGHANISTAN : UN AN APRÈS LA CHUTE DE KABOUL, CONSEQUENCES POUR LA PROFESSION D'AVOCAT

La chute précipitée de Kaboul aux mains des talibans le 15 août 2021 et le rétablissement du gouvernement taliban ont mis fin à 20 ans de développement social et de construction de l'État de droit. Cela a entraîné la fuite de milliers de personnes d'Afghanistan, dont un grand nombre d'avocats, de juges et de procureurs. Un grand nombre d'entre eux se trouvent actuellement au Pakistan, en Iran ou aux Emirats arabes unis dans l'attente de trouver un pays d'accueil. Leurs conditions de vies sont particulièrement difficiles et les temps d'attente pour voir leur demande de visa examinée sont toujours plus longs.

L'une des premières décisions du nouveau ministère de la Justice des Talibans a été d'imposer à tous les avocats afghans d'obtenir un permis délivré par le ministère pour pouvoir continuer à exercer. Le 23 novembre 2021, un groupe de talibans armés a pris le contrôle du Barreau indépendant d'Afghanistan (AIBA) au nom du gouvernement. Les talibans ont ainsi pu accéder à la base de données de l'AIBA incluant des informations personnelles détaillées sur la famille et les clients des avocats, exposant ces avocats à des risques graves de représailles.

L'Observatoire international des avocats en danger (OIAD) lance une campagne de soutien et de plaidoyer afin de témoigner de sa volonté de continuer à soutenir un barreau indépendant en Afghanistan et nos confrères afghans que ceux-ci se trouvent en Afghanistan ou en exil.

L'Observatoire condamne fermement toutes les mesures de représailles et de harcèlement à l'encontre des avocats afghans dans le cadre de l'exercice de leur profession et appelle les autorités des Etats sollicités dans le cadre de demande de visas à prendre en compte la réalité des menaces dont ils sont victimes.

### Informations complémentaires :

L'Observatoire vous invite à consulter [sa brochure sur la situation des avocats en Afghanistan](#), disponible en anglais, français, espagnol, italien, allemand et dari. Ne manquez pas les témoignages vidéo d'avocats afghans : [Hakima Alizada](#), [Rohullah Qarizada](#) et [d'autres confrères](#) qui ne souhaitent pas révéler leur identité pour des raisons de sécurité.

Contact : [contact@protect-lawyers.org](mailto:contact@protect-lawyers.org)

### Qui sommes-nous ?

[L'Observatoire international des avocats en danger \(OIAD\)](#) est une initiative du Conseil national des barreaux français, du Consiglio Nazionale Forense, du Consejo General de la Abogacía Española et du Barreau de Paris. Lancé en 2016, l'OIAD a pour objet de défendre les avocats menacés dans le cadre de leur profession et de dénoncer les situations attentatoires aux droits de la défense.